



## DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 24 MAI 2023

### DELIBERATION N° 13/24052023

**OBJET : ACQUISITION DE MATERIELS D'ENTRETIEN – PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL**

Nombre des conseillers en exercice	<b>38</b>
Présents	<b>22</b>
Procurations	<b>10</b>
Votants	<b>32</b>
Abstentions	<b>00</b>

**NOTA :** Le Maire certifie que la liste des délibérations examinées lors de cette séance a été affichée en Mairie et sur le site internet de la Ville le : .....

L'an deux mille vingt-trois, le mercredi vingt-quatre mai, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la SALLÉ DU FOIRAIL à PITON SAINT-LEU, sous la présidence de Monsieur Bruno DOMEN (Maire) et celle de Madame Nadège BERNON (2<sup>ème</sup> Adjointe) pour les affaires N° 03/24052023, 04/24052023 et 05/24052023.

**Etaient présents** : M.DOMEN Bruno (Maire), Mme BERNON Nadège (2<sup>ème</sup> Adjointe), Mme DALLY Brigitte (3<sup>ème</sup> Adjointe), M. LUCAS Philippe (4<sup>ème</sup> Adjoint), M. BADAT Rahfick (6<sup>ème</sup> Adjoint), M. AUBIN Jimmy (8<sup>ème</sup> Adjoint), Mme ANAMALE Marie Claude (9<sup>ème</sup> Adjointe), M. MAILLOT Bertrand (10<sup>ème</sup> Adjoint), Mme ALEXANDRE Marie, Mme PERMALNAICK Armande, M. CODARBOX Jacky, Mme HAMILCARO Annick, M. ZETTOR Josian, M. LEAR Elie, M. LAURET Bruno, M. FELICITE Roland, Mme VEMINARDI Mylène, M. LEE-AH-NAYE Wei-Ming, Mme ZITTE Nicolette, M. EUZET Jean-Paul, Mme LENCLUME Marjorie, M. RENE David, Conseillers municipaux.

**Etaient représentés** : M. GUINET Pierre Henri (1<sup>er</sup> Adjoint), *procuration* à M. DOMEN Bruno (Maire), Mme PLANESSE Nadine (5<sup>ème</sup> Adjointe), *procuration* à Mme DALLY Brigitte (3<sup>ème</sup> Adjointe), Mme FERARD Sylvie (Conseillère), *procuration* à M. AUBIN Jimmy (8<sup>ème</sup> Adjoint), Mme DOMPY Brigitte (Conseillère), *procuration* à M. FELICITE Roland (Conseiller), M. ELLIN Fabrice (Conseiller), *procuration* à M. BADAT Rahfick (6<sup>ème</sup> Adjoint), Mme SORET Pascaline (Conseillère), *procuration* à M. MAILLOT Bertrand (10<sup>ème</sup> Adjoint), Mme BARBIN Suzelle (Conseillère), *procuration* à Mme ZITTE Nicolette (Conseillère), Mme SINAPAYEL Marie Josée (Conseillère), *procuration* à Mme LENCLUME Marjorie (Conseillère), Mme VION Marie Claire (Conseillère), *procuration* à M. ZETTOR Josian (Conseiller), M. HODGI Claudio (Conseiller), *procuration* à Mme HAMILCARO M. Annick (Conseillère).

**Absents** : Mme BELIN Gisèle (7<sup>ème</sup> Adjointe), Mme SILOTIA Jacqueline (Conseillère), M. ABAR Dominique (Conseiller), M. MULQUIN Christophe (Conseiller), M. MARIVAN Serge (Conseiller), M. VIRAMA Stéphane (Conseiller).

*Il a été procédé, conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Conseil. Madame DALLY Brigitte, 3<sup>ème</sup> adjointe a été désignée à l'unanimité des suffrages exprimés pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.*

**Le Conseil Municipal étant en nombre suffisant pour délibérer valablement, le Président a déclaré la séance ouverte à dix-sept heures et vingt-trois minutes.**

Départ de Madame BELIN Gisèle (7<sup>ème</sup> Adjointe) avant l'examen de l'Affaire N° 13/24052023  
Sortie de Monsieur VIRAMA Stéphane (Conseiller), pendant l'examen de l'affaire, retour après le vote.

## AFFAIRE N° 13/24052023

### ACQUISITION DE MATERIELS D'ENTRETIEN – PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL

Direction Education et Cadre de Vie / Sport

#### Le Maire expose :

La gestion des équipements sportifs constitue l'une des missions principales de la collectivité. Ces derniers sont indispensables à l'accompagnement et au développement des activités sportives sur notre territoire.

Globalement, les sites sportifs sont divisés en deux grandes catégories :

- Les équipements structurants (entraînements/compétitions)
- Les équipements de proximité (activités non encadrées et de loisir)

Ces infrastructures, qui permettent la pratique sportive pour tous, l'un des axes de notre politique sportive, doivent être entretenues avec du matériel performant.

Aussi, la commune pouvant élargir à un dispositif de financement de la Région Réunion à hauteur de 80 % du coût total hors taxe du projet, plafonné à 40 000 euros, il est proposé de solliciter une participation financière de la Région Réunion à hauteur de 40 000 euros pour le matériel de nettoyage des équipements sportifs et selon le plan de financement prévisionnel suivant :

Acquisition de matériels d'entretien					
Désignation	Coût HT	Participation Région		Participation commune	
Nettoyeur terrain synthétique	11 075 €	8 000 €	72,25 %	3 075 €	27,75 %
Autolaveuse	10 202,50 €	7 000 €	68,60 %	3 202,50 €	31,40 %
Tondeuse auto-tractée	34 404 €	25 000 €	72,65 %	9 404 €	27,35 %
<b>Total</b>	<b>55 681,50 €</b>	<b>40 000 €</b>	<b>71,85 %</b>	<b>15 681,50 €</b>	<b>28,15 %</b>

Selon la répartition, la participation communale s'élève 15 681,50 euros HT

#### Ceci exposé, il est demandé au Conseil Municipal :

- D'approuver le plan de financement prévisionnel de l'opération tel que présenté ci-dessus ;
- De valider la participation financière de la commune à hauteur de 15 681.50 € HT à laquelle se rajouter la TVA ;
- D'autoriser le Maire à solliciter le concours financier de la Région Réunion pour le montant détaillé ci-dessus ;
- D'autoriser le Maire ou l'él(u)e délégué (e) à signer tout acte ou document se rapportant à cette affaire.

**Le Conseil est invité à en délibérer.**

**Après en avoir délibéré,  
le Conseil Municipal, à l'unanimité,**

- Approuve le plan de financement prévisionnel de l'opération tel que présenté ci-dessus ;
- Valide la participation financière de la commune à hauteur de 15 681.50 € HT à laquelle se rajoutera la TVA ;
- Autorise le Maire à solliciter le concours financier de la Région Réunion pour le montant détaillé ci-dessus ;
- Autorise le Maire ou l'élu(e) délégué (e) à signer tout acte ou document se rapportant à cette affaire.

**Pour extrait certifié conforme,  
Saint-Leu, le 02 JUIN 2023  
Le Président de séance,**



**Bruno DOMEN**